



AVIS D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS MISE AUX NORMES ET AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE D'INCENDIE (GT2016-023)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels pour la mise aux normes et l'agrandissement de la caserne d'incendie.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 4 copies) portant la mention « Fourniture de services professionnels – Mise aux normes et agrandissement de la caserne d'incendie (GT2016-023) » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à onze heures (11h), heure locale, jusqu'au 22 novembre 2016**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes
A/S M. Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **22 novembre 2016**, à ou après onze heures (11h), heure locale, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Deux-Montagnes, ce 28 octobre 2016

Jacques Robichaud
Avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier